

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 6 septembre 2021 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2021, le 6 septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 1^{er} septembre 2021 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : BERNARD Pierre-François, BEY Tiffany, CACHOD Didier, CHANEZ Marie-Madeleine, CHANUDET Jean-Marie, COINTET Alexandre, COULOT Pierre, DEBRUILLE Catherine, DEFONTAINE Thierry, DELACHAUX Alice, FAIVRE Amandine, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, GUYOT Anaïs, HERMANN Florence, MARCEL Patrick, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, PARIS Mélanie, VIPREY Nicolas

Etaient absents excusés : MOUROT Patrick, SANCEY-RICHARD Michel représenté par CACHOD Didier, SIRON-DREZET Alexandra

Ordre du jour :

- Exonération en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- Décision modificative sur le budget Forêt
- Cession au SIEHL des réservoirs sur Rantechaux et Nods
- Protection du site du « Sentier sensoriel »
- Convention Familles Rurales
- Affectation du nom de rues sur Nods
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour l'assainissement du lotissement Les Préludes et proposition de la taxe d'aménagement sectorielle
- Vente de coupe de bois sur la parcelle 81
- Echange foncier pour l'extension de la ZAE
- Vente de terrain sur Hautepierre-le-Châtelet

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire de séance pour ce Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Réfection de l'enrobée Grande Rue à Nods
- Avenant pour l'assistant à maîtrise d'ouvrage, pour les travaux du 11 Grande Rue à Rantechaux
- Décision Modificative sur le budget MSAP
- Choix d'un appui pour le plan pluriannuel d'investissement

1/ Approbation des procès-verbaux du conseil municipal du 5 juillet 2021

Le procès-verbal du 5 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

2/ Exonération en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'exonération de 2 ans de la Taxe Foncière pour les nouvelles constructions.

Le conseil valide, à l'unanimité, un accompagnement externe pour la mise en place d'un outil de pilotage sur le plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement.

3/ Décisions modificatives

Suite aux travaux d'entretien supplémentaires liés au scolyte, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, une augmentation de crédit sur le budget forêt de 25 000 €.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, une augmentation de crédit sur le budget investissement de la MSAP de 2 420 €

4/ Cession au SIEHL des réservoirs sur Rantechaux et Nods

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'acquisition par le SIEHL à l'euro symbolique de surfaces d'aisance autour des réservoirs de Nods et Rantechaux. Les frais de publicité foncière incomberont au SIEHL

5/ Protection du site du « Sentier sensoriel »

Après avis de l'ONF, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la sanctuarisation dans la parcelle n° 19 d'un emplacement, sur lequel sera mise en place un sentier sensoriel.

6/ Affectation du nom de rues sur Nods

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la dénomination de nouvelles rues sur Nods :

- Pour le lotissement « Les Perrières » : Rue du soldat Liechti
- Pour le lotissement « Les Préludes » : Rue de la Pie-Grièche

7/ Lancement de la maîtrise d'œuvre pour l'assainissement du lotissement Les Préludes

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet BEJ SAS.

8/ Vente de coupe de bois sur la parcelle 81

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le chantier de coupe de bois et leur mise en vente sur la parcelle 81.

9/ Echange foncier pour l'extension de la ZAE

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les modalités de la transaction foncière entre la commune, Monsieur et Madame VOUILLOT Denis et Véronique et l'EARL Sous-le bois, permettant les échanges de foncier dans le but de l'agrandissement de la ZAE.

10/ Vente de terrain sur HautePierre-le-Châtelet

En raison du désistement d'un acheteur, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la vente d'une parcelle de 800 m² aux mêmes conditions que lors de l'opération précédente.

11/ Réfection de l'enrobée Grande Rue à Nods

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la répartition des coûts entre le SIEHL, la commune, les entreprises et la CCPHD, pour la reprise des travaux d'enrobée au bas de la Grande Rue à Nods.

12/ Informations diverses

- *Logements de Rantechaux* : le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la rédaction d'un avenant en faveur de l'AMO sur le chantier du 11 Grande Rue à Rantechaux.

La séance est levée à 22 h 15.

Le Maire,

Pierre-François BERNARD

